



## QUELS SONT LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES EN IMMOBILIER ?

### - POUR LES TRANSACTIONS -

DIAGNOCTIC	APPLICATION	VALIDITE
GAZ	Tous biens avec une installation de gaz fixe datant de plus de 15 ans	3 ANS
AMIANTE	Tous biens dont le permis de construire est antérieur au 01/07/1997	ILLIMITE
ERNMT - RADON	Tous bien bâtis et non bâtis (terrains)	6 MOIS
ELECTRICITE	Tous biens avec une installation électrique datant de plus de 15 ans	3 ANS
PLOMB	Tous biens dont le permis de construire est antérieur à 1949.	1 AN si positif Illimite si négatif
DPE	Tous biens disposant d'un système de chauffage	10 ANS
LOI CARREZ	Tous les biens en copropriété	ILLIMITE
SECU PISCINE	Tous biens disposant d'une piscine enterrée	ILLIMITE

### - POUR LES LOCATIONS -

DIAGNOCTICS	APPLICATION	VALIDITE
GAZ	Tous biens avec une installation de gaz fixe datant de plus de 15 ans	6 ANS
AMIANTE	Tous biens dont le permis de construire est antérieur au 01/07/1997	ILLIMITE
ERNMT - RADON	Tous bien bâtis et non bâtis (terrains)	6 MOIS
ELECTRICITE	Tous biens avec une installation électrique datant de plus de 15 ans	6 ANS
PLOMB	Tous biens dont le permis de construire est antérieur à 1949.	6 ANS si positif Illimite si négatif
DPE	Tous biens disposant d'un système de chauffage	10 ANS
LOI BOUTTIN	Tous les logements non meublés à usage d'habitation	ILLIMITE

### - POUR LES COPROPRIETES -

DIAGNOSTICS	APPLICATION	VALIDITE
DTG	Le Diagnostic Technique Global est à réalisé sur tous immeubles datant de plus de 10 ans	10 ans
DTA	Le Diagnostic Technique Amiante est à réalisé sur tous immeuble dont le permis de construire est antérieur au 01/07/1997	ILLIMITE
EDD	L'Etat Descriptif de Division est à réalisé sur toutes les copropriétés	ILLIMITE
BILAN ENERGETIQUE	Copropriété avec chauffage collectif dont le permis de construire est antérieure au 01/06/2001	ILLIMITE